

dans des publications d'origine et de langue russes.

Pour chaque pays, les compilateurs présentent d'abord un bref historique de l'histoire de l'imprimerie et de l'édition dans ce pays. Puis, les types suivants de bibliographies sont retenus: les bibliographies qui recensent les monographies et les périodiques, les bibliographies de documents concernant le pays, les bibliographies documentaires et les catalogues des bibliothèques spécialisées.

Nous comprenons qu'un tel inventaire ne peut ni ne doit répertorier tous les ouvrages bibliographiques qui, normalement, pourraient y trouver une juste place. Cet inventaire ne saurait être identifié à une quelconque «bibliographie des bibliographies». Néanmoins, les critères qui justifient la présence d'un titre ne sont pas bien définis. Ainsi, pour le Canada. On comprend la mention de Tremaine, Staton, Haight, Tod et Cordingley. On se demande quelles raisons ont entraîné l'omission de quelques bibliographies que d'aucuns peuvent à juste titre considérer comme des classiques. On pense, par exemple, à Dionne, Gagnon, Tanghe, pour n'en nommer que quelques-uns. Il est probable que les omissions ou les oublis pourront être corrigés dans une édition subséquente.

Le fait que le Québec soit officiellement présent dans cet inventaire ne manquera pas de réjouir un grand nombre de personnes. Les compilateurs accordent une mention importante à la *Bibliographie du Québec, 1821-1967*.

Malgré les lacunes presque inévitables, ce travail d'inventaire présente un intérêt considérable, tant à cause des grandes qualités de sa présentation que de l'utilité considérable pour de très nombreux chercheurs. Car, la bibliographie rétrospective constitue un élément particulièrement important pour la recherche dans une multitude de disciplines. Et ignorer, ou feindre d'ignorer l'importance de cette discipline dans la recherche, surtout en sciences humaines et sociales, c'est aussi souvent ignorer quels furent les points de départ de telle recherche ou n'être pas toujours certain des points d'arrivée.

Cette publication établit un jalon important vers la constitution d'un corpus bibliographique aussi exhaustif que possible de l'ensemble de la production éditoriale d'un pays. Il faut savoir gré aux compilateurs, et bien particulièrement à Marcelle Beaudiquez, de la Bibliothèque nationale de Paris, pour la qualité de ce travail, la minutie dont l'ensemble de l'ouvrage témoigne, sans oublier la clarté des résumés historiques.

Jean-Rémi Brault

Archives nationales du Québec
Montréal

CORBEIL, Jean-Claude. *Dictionnaire thématique visuel*. Montréal, Québec/Amérique, 1986. 799 p.

La parution du *Dictionnaire thématique visuel* en 1986, après quatre années de travail, constituera pendant longtemps sans doute un événement dans le monde de l'édition, pour tous les Québécois et pour l'ensemble des parlants français. Des moyens techniques et des ressources financières de grande importance ont été utilisés et investis dans la réalisation de l'ouvrage (près d'un million de dollars, une imprimerie fondée et destinée à sa production, création d'un papier léger et dépourvu de reflets). Par ailleurs, le *Dictionnaire* comblera un besoin évident des Québécois, lesquels éprouvent depuis longtemps des difficultés à nommer en français les objets courants de la vie contemporaine («bicycle», «T.V.», «filière», «skate», etc.). Cette faiblesse, déjà soulignée à la fin des années cinquante par le linguiste Gérard Dagenais, amenait ce dernier à inviter les lecteurs du *Devoir* (13 juillet 1959) à se procurer le catalogue d'une compagnie française, Manufrance, lequel comptait «600 pages d'images et de descriptions techniques de meubles, d'outils, d'ustensiles, d'appareils ménagers, d'équipement de pêche et de chasse, etc.». La francophonie dans son entier devrait également tirer profit de cette réalisation.

Le *Dictionnaire thématique visuel* (DTV) n'est pas le premier du genre en dépit de la publicité de l'éditeur répercutée, au moment de la parution, par les médias. Sans vouloir nier l'originalité du DTV, il faut bien noter l'existence des dictionnaires Duden, publiés en Allemagne depuis au-delà de 50 ans et dont le prototype remonte à 1933, et également celle d'un ouvrage dont le titre est le *Qu'est-ce que c'est* (édition francophone parue en 1984). Dans ce dernier cas, on souligne en sous-titre qu'il s'agit de «la première encyclopédie visuelle franco-anglaise». Aussi, l'affirmation de l'éditeur Jacques Fortin selon laquelle le DTV serait un ouvrage «sans équivalent sur le marché» (p. 15) est beaucoup plus fautive que vraie.

Les dictionnaires visuels sont d'un type bien particulier. On n'y trouvera pas de définitions, pas d'éléments de phonétique, ni de rappels historiques; ils ne contiennent pas de citations, de synonymes ou d'antonymes, pas plus que de renseignements étymologiques. Les concepts, les verbes, les noms de lieu et les adjectifs en sont absents. D'autre part, l'ordonnement ne suit pas la pratique habituelle des dictionnaires courants: on n'utilise pas l'ordre alphabétique dans le corps principal de l'ouvrage.

D'une manière plus positive, les dictionnaires de ce genre et le DTV en particulier sont des